Environnement : Forêt : planter et préserver
L'Office National des Forêts (ONF) a mené une opération de reboisement en forêt de Meudon, répondant ainsi à la volonté de la Ville de préserver et d'adapter cet espace naturel aux défis climatiques de demain.
Publié le 27/03/2025 – Mis à jour le 28/03/2025

Denis Larghero Maire de Meudon et Florence de Pampelonne Maire adjointe et Conseillère Régionale en forêt de Meudon avec les représentants de l'ONF

Après les coupes hivernales effectuées en 2023-2024 pour éliminer des arbres dépérissants, 650 nouveaux arbres ont été plantés. Les châtaigniers atteints de la maladie de l'encre ont été remplacés par 70 % de chênes et 30 % d'arbres fruitiers forestiers. Cette plantation favorisera une forêt plus résiliente face au changement climatique. Dans quelques années, ces jeunes pousses formeront un véritable rideau forestier, enrichissant le paysage et renforçant la biodiversité locale.
Le maire de Meudon salue cette initiative :

"Cette plantation est la preuve qu'avec l'ONF nous construisons une réponse naturelle, juste et adaptée aux changements climatiques. Ici, nous sommes dans la forêt de demain."

Une gestion forestière évolutive et plus respectueuse
La préservation de la forêt est l'un des premiers sujets de préoccupation évoqués par les Meudonnais lors de la concertation Meudon 2040. C'est donc une priorité pour la Ville : grâce à sa mobilisation, la gestion du massif évolue. « *Nous notons avec satisfaction que l'ONF est plus à l'écoute de nos demandes et que des pratiques respectueuses sont mises en œuvre.* » se félicite Florence de Pampelonne Maire adjointe et Conseillère régionale. Les replantations favorisent des essences adaptées aux changements climatiques. Les abatteuses ont été remplacées par des bûcherons équipés de tronçonneuses, limitant l'impact sur les sols et la biodiversité. Enfin, l'Office national des forêts s'est engagé à réaliser des coupes "invisibles" réduisant l'impact visuel pour les promeneurs. Ces avancées placent la gestion durable au premier plan afin de pérenniser la forêt de demain.

La forêt en

La forêt en chiffre

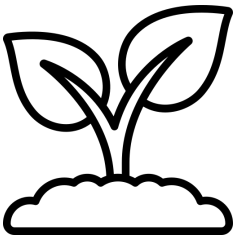

650
Arbres plantés

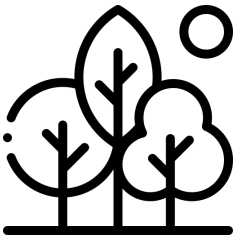

1100 hectares
Superficie de la forêt de Meudon

1,8 million €
Somme allouée sur trois ans pour la protection et la valorisation des forêts situées sur le territoire de la Métropole du Grand Paris

Un partenariat pour la préservation des forêts franciliennes
Au-delà de cette plantation, la forêt de Meudon bénéficie d'un soutien plus large à travers la signature, le 24 février 2025, d'une convention cadre de partenariat 2025-2027 entre plusieurs acteurs : Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. Ce partenariat mobilise un budget de 1,8 million d'euros sur trois ans pour la protection et la valorisation des forêts situées sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, dont 3 057 hectares sont gérés par l'ONF.
Des actions concrètes pour la forêt de Meudon
L'embellissement et la protection des étangs de Trivaux et la rénovation du parking du pavé.
Des animations de sensibilisation pour le grand public, avec un accent particulier sur l'éducation des jeunes.
Le renouvellement des brigades équestres, garantissant une surveillance efficace et un contact préventif avec les usagers.
Fin des coupes rases
Remplacement des abatteuses par des **bûcherons équipés de tronçonneuses** pour préserver les allés
L'entretien amélioré des forêts domaniales métropolitaines, pour un accueil optimal des visiteurs.
Plantation d'espèces adaptées aux changements climatiques

Informations du site

Musée d'art et d'histoire de la Ville de Meudon
Horaires : Exposition, collections permanentes et jardin
Entrée libre et gratuite du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Fermeture les lundis et les jours fériés ainsi qu'au mois d'août.
Adresse : 11 rue des Pierres 92190 Meudon
Tél. : 01 46 23 87 13